

LISTE DES DISPOSITIFS MEDICAUX QUE LES SAGES-FEMMES SONT AUTORISEES A PRESCRIRE

LISTE PRECEDENTE – ABROGEE PAR ARRETE DU 5 MARS 2022	NOUVELLE LISTE - DECRET N°2022-325 DU 5 MARS 2022
1. Ceinture de grossesse de série	1° Ceinture de grossesse de série.
2. Orthèse élastique de contention des membres inférieurs ;	2° Orthèse élastique de contention des membres inférieurs.
3. Sonde ou électrode cutanée périnéale	3° Sonde ou électrode cutanée périnéale.
4. Electrostimulateur neuromusculaire pour rééducation périnéale	4° Electrostimulateur neuromusculaire pour rééducation périnéale.
5. Pèse-bébé	5. Pèse-bébé
6. Tire-lait ;	5° Tire-lait.
7. Diaphragme ;	7° Diaphragme.
8. Cape cervicale	8° Cape cervicale
9. Compresses, coton, bandes de crêpe, filet tubulaire de maintien, suture adhésive et sparadrap	9° Compresses, coton, bandes de crêpe, filet tubulaire de maintien, suture adhésive et sparadrap.
10. Dispositifs intra-utérins;	10° Dispositifs intra-utérins.
11. Préservatifs masculins.	11° Préservatifs masculins.
	12° Dispositifs d'autosurveillance de la glycémie : lecteur de glycémie, bandelettes d'autocontrôle de la glycémie, autopiqueur, lancettes.
	13° Pessaires.